

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENTS N° 2025-332**

**AYANT POUR OBJET LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'AIDE
VISANT À FAVORISER LA CONSTRUCTION
OU L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS LOCATIFS**

Avis public est donné, que le conseil municipal a adopté, le 8 avril 2025 le règlement n° 2024-332 ayant pour objet la mise en place d'un programme d'aide visant à favoriser la construction ou l'aménagement de logements locatifs

Ce règlement a pour but de permettre la mise en place d'un programme d'aide visant à favoriser la construction ou l'aménagement de logements locatifs.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Original signé et versé aux archives

Lison Huard, greffière adjointe

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au règlement n° 2019-286 relatif aux modalités de publication des avis publics adopté, le 13 août 2019, par le conseil municipal, je, Lison Huard, greffière adjointe de la Ville de Forestville, certifie par la présente que j'ai affiché, le 10 avril 2025, le présent avis public concernant le règlement n° 2024-325 sur le site Internet de la Ville de Forestville et aux endroits prévus dans le règlement.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 10 avril 2025

Original signé et versé aux archives

Lison Huard, greffière adjointe

VILLE DE FORESTVILLE

1, 2^e Avenue
Forestville (Québec) G0T 1E0

Téléphone : **418 587-2285**
Télécopieur : 418 587-6212

greffe@forestville.ca